

LES TROIS « R » DU RELAIS TEXTILE

RECYCLER LES VÊTEMENTS,
RECYCLER LES HOMMES,
RÉNOVER LE CAPITALISME

Par Mathieu Rivat

L'Économie sociale et solidaire (ESS) a été pensée pour développer des modèles de fonctionnement fondés sur la solidarité et l'utilité sociale. La promesse est alléchante, mais l'entreprise périlleuse, surtout quand on doit se frotter aux marchés et à une concurrence féroce. Exemple avec Le Relais, investi dans l'insertion des plus défavorisés via la collecte et la valorisation de déchets textiles – où l'on apprend que l'enfer du capitalisme est pavé de bonnes intentions.

Ce texte est issu du numéro 2 de *Jef Klak*, « Bout d'ficelle », paru en mai 2015 et encore disponible en librairie.

**« Reduce, Reuse, Recycle
Because three it's a magic number
Yes it is, it's a magic number
3, 3, 3. »**

Jack Johnson, « The 3 R's »

8 h 30. Gare de Béthune. Un vent glacial balaie le quai, d'où je vois l'arrière du train s'éloigner dans les herbes folles du ballast et la géométrie d'acier des voies ferrées. À la sortie du hall, un utilitaire blanc flanqué du logo du Relais, entreprise d'Économie sociale et solidaire (ESS)¹ pour le recyclage de vêtements, m'attend sur le parking désert. Au volant, un retraité, bénévole depuis vingt ans, m'accueille avec courtoisie. On échange des banalités, tandis que dehors défilent à perte de vue des champs plats et boueux, des alignements de maisonnettes en briques et des hangars de zones commerciales dont les enseignes, plantées sur les parkings comme des étendards, ne parviennent pas à briser l'horizontalité désespérante du paysage. Le type me dit qu'« *ici les corbeaux volent sur le dos tellement y'a rien à voir. C'est devenu une terre de misère. Heu-*

reusement qu'y a Le Relais à Bruay pour embaucher les gens. Parce qu'ici, y a plus de boulot. »

Cette phrase, je l'entends depuis deux mois, répétée à satiété et sur toutes les modulations possibles – désespoir, résignation, colère, détachement, constat amer. J'ai parcouru une bonne partie de la France, celle des zones périurbaines, là où, en grande majorité, agissent les structures des réseaux membres de l'Inter-réseaux de la fibre solidaire (IRFS, avec notamment Emmaüs, Relais, Tissons La Solidarité). Je termine mon enquête par une semaine d'immersion au Relais Nord-Pas-de-Calais, implanté à Bruay-la-Buissière, Chemin de l'espérance, sur un ancien site des houillères, acheté en 1984 pour établir la communauté Emmaüs de Bruay-la-Buissière.

Une longue allée traverse les vingt hectares de la zone d'activité du Possible. Des bâtiments en enfilade : une boutique Ding Fring, où sont vendues les fripes de « premier choix » sortant directement de l'atelier de tri ; plus haut, dans un bâtiment en brique, un espace de vente de vêtements de second choix auxquels l'usure et la moindre qualité valent d'être entassés dans de vulgaires bacs en plastique. On passe devant un centre administratif, une cantine, la communauté Emmaüs et des conteneurs blancs estampillés « Relais » qui mènent au centre de tri. L'atelier-hangar est immense : 2 500 m², abritant une centaine de personnes, sur les 430 salariés du site. Le centre de tri est le cœur du complexe ; c'est le moteur du groupe coopératif. Toute l'organisation industrielle de l'entreprise est pensée autour de lui : il absorbe un déchet textile et en recrache un produit fini. L'ensemble est semi-automatisé. La main et l'œil des salariés y demeurent indispensables.

Trier les déchets textiles pour les valoriser

À l'entrée, les « craqueurs » déchirent les sacs plastiques remplis d'habits à l'arrivée des camions. Ils jettent tout ce qui est mouillé, moisi, abîmé, taché ou irrécupérable. Une trieuse-boutique repère les vêtements de meilleure qualité, « la crème », qui part directement à la vente dans les friperies du réseau. Ils représentent 6% des collectes, mais 25% du chiffre d'affaires.

Debout derrière le tapis roulant, une dizaine de femmes trient par catégorie les vêtements qui défilent en paquets. Elles envoient les pièces récupérables dans d'énormes conteneurs grillagés installés en contrebas. Chacun conteneur correspond à une catégorie spécifique : ici les jeans, là les vêtements en laine cardée ou les manteaux d'hiver. Quand ils sont pleins, les manutentionnaires les remplacent par des conteneurs vides, se frayant un chemin dans le hangar bondé. La tâche est physique : ils déplacent à bout de bras des tonnes de textile et tassent régulièrement les vêtements dans les conteneurs à l'aide d'une gaffe.

Une partie des vêtements composés de laine ou d'acrylique sont envoyés en Inde, où des filatures isolent les fils de laine et les tissent à d'autres matières pour fabriquer de nouvelles pièces textiles, avant de les renvoyer en Europe. Même topo pour les chiffons d'essuyage dont la coupe se fait en Tunisie. Les vieux jeans sont transformés en isolants thermiques pour les logements, en futons ou en isolants acoustiques pour les salles de spectacle. C'est le travail de la filiale Métisse à Billy-Berclau (Pas-de-Calais) créée par Le Relais.

Au bout de la chaîne de tri sort en vrac le mêlé (T-shirts, pantalons en tissu, pull-overs légers etc.), un produit destiné aux trois Relais implantés au Sénégal, à Madagascar et au Burkina Faso. Versé dans la fosse de la presse, le mêlé est compacté, puis transformé en balles, prêtes à être chargées dans des containers maritimes. Prochaine étape : Dunkerque, puis les Relais africains, où ils seront triés à nouveau pour être vendus sur les marchés de Dakar, Yaoundé, Antananarivo.

Environ 50 tonnes de vieux habits sont ainsi triées chaque jour. Leur destination : des fripes de deuxième choix pour les marchés européens et africains, des chiffons d'essuyage pour l'industrie et de la matière pour des usines d'effilochage qui revalorisent la fibre textile en matière première nouvelle

(ces produits sont destinés à l'industrie du non-tissé – isolant pour automobile, isolant pour bâtiment – et aux filatures). On compte au total plus de 300 catégories de tri selon la qualité, la matière, le type de vêtement, chacune répondant à la demande d'un client.

Suivant leurs particularités ou leur degré de conservation, les textiles prennent donc des chemins divers : 60% sont réutilisés (dont la moitié part à l'export), 9% servent à la fabrication de chiffons d'essuyage, 9% sont définitivement éliminés. Les 22% restant sont effilochés pour la matelasserie et l'isolation, dont une partie est recyclée par la filiale Métisse.

Mis au rebut

À mon tour derrière le tapis roulant, les fringues me passent entre les mains. Posté entre Myriam, trieuse depuis 20 ans, et Sabine, récemment arrivée, j'essaie de prendre le rythme. Ça défile vite. « *Les personnes qui effectuent le tri sont précises, rapides*, m'a prévenu Marie Christine, cheffe de l'atelier et figure incontournable du Relais. *Sans regarder un linge, rien qu'au toucher, elles savent qu'elles doivent le déposer dans tel ou tel bac !* » Un amas de vêtements déboule, j'ai à peine le temps d'en extirper un jean et un pull en laine, que déjà le reste est passé. Dans le fatras de tissus j'aperçois le coton délavé d'un chemisier ou d'une petite culotte. J'aurais dû le lancer dans l'un des trois conteneurs devant moi. Je regarde ma voisine, elle sourit à mon air désolé et rattrape le coup. Chouchou, en bas, au craquage, demande à ce qu'on monte le son de la radio. La vingtaine bien tassée, il a appris à lire et à écrire ici, au Relais. À la pause de 10 h, il me dit en retirant ses gants : « *Alors, elle est pas belle notre usine ? Le boulot est physique, et parfois, quand on ouvre les sacs, on tombe sur des rats ou d'autres trucs dégueulasses, c'est pour ça qu'on porte des gants, pour l'hygiène. Mais à côté de ça, l'ambiance est super. On rigole, on déconne tout le temps.* » Les horaires de l'atelier ? « *8h-midi, 13h-16h30 et les week-ends tranquilles.* », soit 35 heures, payées au Smic, quelle que soit l'ancienneté.

Au bout de ses deux ans de contrat, un employé du Relais a le choix entre aller chercher du boulot ailleurs ou accepter un poste en CDI. Au bout de cinq ans, on lui propose d'être sociétaire de la Scop². Aujourd'hui, près de 60% des salariés bénéficient d'un CDI et 40% de contrats d'insertion. Une opportunité inespérée pour beaucoup. Un défi social et économique pour Le Relais qui se distingue sur ce point des entreprises d'insertion plus modestes.

Ici, la plupart des gens ont connu de longues périodes de chômage et traversé des galères diverses ; ils sont ceux que le système ne veut plus ou n'a jamais voulus, parce que trop vieux, inadaptés, pas assez ou mal formés, alcooliques, dépressifs, ex-taulards, trop longtemps restés sans emploi, accidentés de la vie ou malchanceux, ils sont toujours trop ceci ou pas assez cela... Ils ont la gueule usée. La voix gravée par la cigarette. Ils sont, comme les vêtements qu'ils trient, mis au rebut. Le Relais les récupère, les réemploie et les « valorise » pour qu'ils aient droit à une seconde vie professionnelle. Ils font aux vêtements ce que Le Relais tente de faire pour eux.

L'insertion par l'activité économique et ses paradoxes

Pour les réseaux membres de l'Inter-réseaux de la fibre solidaire, la lutte contre l'exclusion et la misère passe précisément par l'exercice d'une activité économique. C'est le fondement même de l'IAE (Insertion par l'activité économique), une des branches de l'Économie sociale et solidaire à laquelle appartient Le Relais. Qu'elles soient chantiers ou entreprises d'insertion, ces structures sont censées être des « sas » permettant à « des personnes éloignées de l'emploi », autrement dit des chômeurs de longue durée, d'acquérir des compétences qu'elles pourront, au terme de leurs deux années de contrat, valoriser sur le marché du travail classique. Selon les indicateurs de suivi définis par l'État, seront alors considérées comme « sorties dynamiques » celles vers l'emploi durable, celles vers un emploi de transition ou les sorties positives³.

À côté des âpres acronymes du secteur (IAE, ACI, EI, ETTI, ESS, IRFS et j'en passe), cette terminologie un tantinet carcérale ferait passer ses auteurs pour d'authentiques poètes de la chose bureaucratique. Les mots sont là pour déguiser une réalité qu'il n'est pas bon de voir dans son plus simple appareil : présenter comme une « sortie positive » le fait de dégoter une formation au bout de deux ans de contrat en insertion frise l'abus de langage ; considérer un stage comme « une sortie vers l'emploi durable » ou accepter « un emploi de transition » alors même que la personne en insertion vient de passer deux ans dans une structure censée lui assurer cette transition, c'est se moquer du monde.

L'activité de récupération textile, lorsqu'elle est dépliée sur toute la chaîne de valorisation, n'en demeure pas moins un outil d'insertion efficace. Elle offre une grande variété d'activités et donc de nombreux débouchés possibles : trieuse ou vendeuse pour les femmes, chauffeur-livreur pour les hommes qui font de la collecte, ou encore manutentionnaire, cariste, etc.

Malgré sa carrure et sa gueule de boxeur, David trouve le boulot ardu : descendre du véhicule, sortir les sacs du conteneur, les jeter au cul du camion puis remonter pour s'arrêter quelques kilomètres plus loin et recommencer. À midi, après un sandwich et une cigarette, on s'assoupit, engourdi par les timides rayons du soleil derrière le pare-brise. Puis on repart et ainsi de suite, jusqu'à 16 h 30. David me dit qu'il est au Smic depuis plus de dix ans, qu'il pourrait aller à la concurrence pour travailler comme chauffeur-livreur, qu'il y serait mieux payé, mais qu'il a eu tellement de galères dans sa vie professionnelle qu'il préfère rester au chaud, au Relais. Ici, il connaît tout le monde, il a ses habitudes. Et puis, les gens s'entraident. Sa copine ne bosse pas. De temps à autres il fait DJ pour des copains de copains, cultive un petit potager, élève des lapins qu'il fait cuire quand ils sont à point. Son fils ne manque de rien, même si c'est pas Byzance – et lui, sur son temps libre, bichonne sa moto. Son plaisir ultime : une virée sur les plages de la Manche avec ses potos, pour manger des moules et boire des bières.

Quand il m'a parlé des salaires de la concurrence, j'ai senti dans sa voix un mélange d'envie et de dépit. Comme si ces camions d'entreprises concurrentes qu'on croisait sur la route, c'était le « dehors ». Un autre monde inaccessible, non

par manque de compétences, mais par peur de voir revenir la galère. Ajoutez à cela une forme de paternalisme cultivée au Relais, un brin autocratique malgré le statut de Scop de l'entreprise, et on obtient une sorte de galaxie fermée sur elle-même, peu à même de permettre à ceux qui y travaillent, souvent fragilisés, de retrouver de l'autonomie et de la capacité à décider par eux-mêmes.

Le Relais tend à privilégier l'emploi pour l'emploi, alors que d'autres, comme le réseau Tissons la Solidarité (TLS), attache aussi beaucoup d'attention à la qualité des emplois et des tâches confiés aux personnes en insertion. Les activités proposées par TLS, notamment dans la confection textile, visent davantage à redonner le sentiment de satisfaction d'un travail bien fait, et rétablissent ainsi plus de confiance en soi. Beaucoup sont fiers de me montrer sur les mannequins en vitrine les pièces qu'ils ont customisées à partir de vêtements usagés. Une dizaine de structures du réseau Tissons la Solidarité participent même à la confection de tenues portées par les femmes de l'atelier, lors d'un défilé parrainé par Christian Lacroix. Une manière de se sentir valorisées et de s'émanciper des représentations négatives qu'elles ont souvent d'elles-mêmes.

Ces approches différentes entre Le Relais et TLS révèlent la diversité des projets et des philosophies qui peuvent exister au sein de l'IAE. Seul point commun à toutes les organisations du secteur : la nécessité de concilier une mission d'intérêt général (réinsérer des personnes en difficulté) avec une présence sur des marchés ouverts à la concurrence de l'économie classique, car il faut générer suffisamment de revenus pour assurer une activité économique pérenne et continuer à embaucher. Un jeu d'équilibriste souvent périlleux, surtout qu'avec la baisse des financements publics, la mission d'insertion est de plus en plus financée par les marges d'exploitation : la contrainte économique tend à s'imposer au détriment du rôle social.

La trajectoire du Relais, depuis sa création en 1984 jusqu'à sa situation actuelle, illustre cette tension et l'inexorable basculement d'une partie de l'ESS vers la reproduction effrénée du modèle capitaliste et de ses logiques propres : recherche de productivité à tout crin, délocalisations, prédation et agressivité commerciale, organisation centralisée, hiérarchique et peu démocratique. Autant d'éléments qui, d'ailleurs, ont souvent causé le licenciement ou l'épuisement de ceux que ces structures accueillent en leur sein... Un comble.

Le Relais, au cœur de la filière textile

Le Relais compte aujourd'hui 28 antennes locales, 14 centres de tri avec en moyenne une cinquantaine de personnes, 70 boutiques Ding Fring, 16 000 conteneurs et 600 véhicules. Les 90 000 tonnes récupérées assurent 55% de la collecte textile en France, en partenariat avec plus de 1000 associations et opérateurs privés. En 30 ans, Le Relais a changé de dimension de façon spectaculaire : il est passé d'un centre de tri local revendant la production triée dans un réseau de boutiques, exclusivement implantées dans le Nord-Pas-de-Calais, à un groupe d'envergure internationale, exportant dans le monde entier.

En 1984, une poignée de compagnons d'Emmaüs ramassaient quelques sacs de vêtements en faisant de la collecte au porte-à-porte et triaient sur table pour revendre les meilleures pièces dans une petite boutique à Béthune. L'âge de pierre comparé à l'efficace tri mécanisé pratiqué aujourd'hui. À la fin des années 1980, lorsque le marché de la fripe s'est effondré une première fois, le site comptait près de 200 salariés. C'est à ce moment-là que Le Relais a décidé de se diversifier en développant les métiers de valorisation du textile pour pérenniser les emplois créés. Pendant les années qui suivent, le groupe grandit et commence à conquérir des marchés à l'international. Mais les années 2000 voient le cours de la fripe s'effondrer à nouveau, suite à une baisse importante et inexorable de la qualité du neuf. Principalement fabriqués en Asie, peu chers, les textiles sont constitués de matières souvent synthétiques, rapidement usées, qui rendent la valorisation difficile. La proportion d'habits vendables est ainsi passée de 60% à 40%.

À cela s'ajoutent des débouchés pour les pièces textile destinées au réemploi en forte baisse à cause d'un marché cyclique très dépendant de la situation géopolitique en Afrique de l'Ouest, et un euro fort par rapport au dollar. En parallèle, le coût d'élimination des déchets ne cesse d'augmenter : que ce soit par incinération ou par mise en décharge, le coût moyen atteint 100 euros la tonne. Enfin, la rentabilité des matières premières issues des textiles usagés (la laine par exemple) baisse sensiblement : certaines catégories de vêtement sont vendues à moins de 100 euros la tonne alors qu'il faut compter entre 300 et 450 euros pour les collecter et les trier. Beaucoup d'opérateurs mettent la clé sous la porte.

Pour essayer de sauver son activité, Le Relais a donc décidé de mettre en place un tapis de tri rapide et d'optimiser le processus industriel pour dégager des gains de productivité. C'est à cette époque, toujours, qu'il choisit de délocaliser une partie de son activité de tri en Afrique en créant trois usines au Sénégal, à Madagascar, et au Burkina-Faso. Sous couvert de créer de l'emploi en Afrique, Le Relais a surtout cherché un moyen de baisser le coût du tri, dans une logique de concurrence mondialisée. Par ailleurs, si ces solutions lui permettent de limiter la casse, aucune n'est en mesure de s'attaquer à la raison structurelle de la crise : la baisse tendancielle de la qualité des textiles collectés.

En 2006, les opérateurs à bout de souffle se tournent vers les pouvoirs publics. Emmaüs France, dont le président est à l'époque le très médiatique Martin Hirsch, et Le Relais interpellent l'État pour leur venir en aide. Avec Tissons la Solidarité, ils proposent la mise en place de la Contribution environnementale textile (CET) fondée sur le principe de Responsabilité élargie du producteur (REP). Inspirée du principe pollueur-payeur, la REP a vocation à transférer aux producteurs et importateurs de pièces textiles (Carrefour, Décathlon, etc.) la responsabilité collective de la filière de traitement et d'élimination des déchets, que deviennent à terme leur marchandise⁴⁵.

Parallèlement à la création de la REP, Le Relais commence à structurer une filière de récupération textile dans l'ESS. Les débuts se font « en famille », entre Le Relais et les communautés Emmaüs. Jusqu'à présent, ces dernières gardaient la crème (15% du stock collecté) et jetaient le reste, quand ils ne le brûlaient pas au fond du champ pour s'éviter le coût

de la déchetterie. Le Relais propose alors aux communautés Emmaüs de créer des plateformes de tri sur le principe suivant : au lieu de détruire ou de jeter le textile restant après la sélection de la crème (c'est ce qu'on appelle l'appoint), les communautés Emmaüs situées dans un périmètre proche unissent leurs efforts pour créer une structure *ad hoc*, une plateforme de tri, à laquelle elles vont donner leur appoint. À la sortie de la plateforme, le textile trié, du mêlé, est revendu au Relais, leur client unique, qui l'exporte pour son propre compte sur les marchés internationaux. L'objectif : valoriser le textile qui jusque-là partait à la poubelle, limiter toujours plus la création de déchets, et surtout créer de nouveaux emplois d'insertion sur des activités de tri et de collecte. Une opération loin d'être désintéressée pour Le Relais, qui peut ainsi revendre à l'export un produit dont il n'a pas à supporter les coûts de tri. De 2007 à 2012, neuf plateformes de tri d'appoint Emmaüs voient le jour un peu partout en France, essentiellement en zones rurales.

Pour Emmaüs, qui en assume la gestion, ces plateformes de tri demeurent un véritable défi économique car l'appoint, de moins bonne qualité, a une faible rentabilité. Les équilibres sont donc fragiles, d'autant que l'approvisionnement en matières pour faire tourner les tapis de tri dépend directement de la solidarité des communautés Emmaüs.

Conséquences de la concurrence

Entre 2007 et 2013, le prix de la tonne triée s'envole, passant de 80 à 400 euros. La création de la REP avec une éco-contribution reversée par tonne triée⁶ et le retour en grâce du vintage en Europe boostent la filière. Attirés par l'odeur du fric, de nombreux opérateurs, la plupart du temps simples négociants, réapparaissent comme à chaque embellie du marché.

Pour la première fois, des multinationales comme Veolia, avec sa filiale spécialisée dans la gestion et la valorisation des déchets, Veolia Propreté, ou Suez Environnement, avec sa filiale Sita, s'intéressent au déchet textile. Leur force de frappe financière et commerciale est sans commune mesure avec celle des opérateurs de l'ESS. Le chiffre d'affaires de Veolia Propreté en France était de 3,5 milliards d'euros en 2011⁷, et pour Sita France de 5 milliards d'euros en 2013. Ils ont des contacts privilégiés avec les collectivités locales – pour qui ils gèrent déjà d'autres types de déchets (ordures ménagères, déchets industriels, déchets électriques et électroniques, papiers/cartons, bois, etc.) – et dont l'accord est indispensable pour poser des conteneurs de collecte textile.

Le cauchemar du Relais se précise : se laisser doubler par l'économie classique et perdre la bataille des conteneurs textile. Car sans conteneur, pas de textile collecté, donc pas de tri, c'est-à-dire pas d'activité et donc pas d'emploi créé. Même si, a priori, il y a de la place pour tout le monde sur le marché de la collecte – les Français jettent 12kg de textile par an et par habitant – l'appétit et la puissance des concurrents inquiètent à juste titre : ils n'ont pas les mêmes priorités en termes de création d'emplois que les acteurs de l'ESS. Le plus gros trieur européen, l'allemand Soex, a par exemple mis en place un tri ultramoderne, presque entièrement robotisé avec reconnaissance automatique des matières, réduisant à peu de chagrin la place des individus dans le système.

La guerre des chiffonniers

Face à l'offensive de l'économie classique, les Relais se restructurent et continuent de s'approprier, règles du jeu obligent, les outils et pratiques de l'ennemi. Réponse aux appels d'offre lancés par les collectivités locales pour la collecte textile, création d'équipes de commerciaux pour démarcher les communes françaises et les grands centres commerciaux, recherche de subventions, etc. Le Relais se développe vite. En 2009, il reçoit même le Prix de l'Entrepreneur Social par la fondation Schwab⁸ et le Boston Consulting Group⁹, un cabinet international de conseil en stratégie très influent dans le monde des affaires, et qui contribue largement à diffuser l'idéologie néolibérale et sa novlangue managériale. Avec ce prix, Le Relais bénéficie gratuitement d'une mission de conseil pour « *faire grandir son projet, tout en renforçant son impact économique et social* ».

Sur le terrain des opérations, tous les coups sont permis : les concurrents posent des conteneurs textiles sans l'accord des collectivités locales, poussant parfois le vice en les installant juste à côté de ceux du Relais. D'autres sont carrément volés : grâce aux balises de géolocalisation installées à l'intérieur, la police française en aurait ainsi saisi 78 en chemin vers le Portugal¹⁰. Les acteurs de l'économie classique remportent des victoires ; pas fracassantes, mais symboliques. Ils parviennent à faire vaciller l'ESS sur ses propres fondements. En période de crise, quand le cours du textile était au plus bas, les plateformes de tri Emmaüs étaient approvisionnées gratuitement par les communautés Emmaüs voisines. Mais en période de forte croissance, comme c'est le cas depuis quelques années, certaines communautés succombent aux sirènes des concurrents qui leur proposent de leur racheter l'appoint une centaine d'euros la tonne. Entre donner gratuitement du textile aux copains pour qu'ils puissent faire tourner leur structure et le vendre à des acteurs de l'économie classique, certains n'ont pas hésité longtemps et opté pour la seconde solution, quitte à mettre la plateforme, dont ils sont souvent administrateurs, en difficulté.

Pour autant, l'ESS riposte en consolidant et en élargissant à d'autres réseaux l'ébauche de filière construite par Le Relais : en 2008, Le Relais, Emmaüs et Tissons la Solidarité, rejoints en 2010 par le Secours Catholique, se rassemblent au sein de l'IRFS. Le Relais s'impose naturellement comme le grand ordonnateur de la filière. Il en maîtrise toutes les étapes – collecte, tri, réemploi et recyclage – et connaît le marché sur le bout des doigts. Face au chacun pour soi de la concurrence, l'IRFS fait le pari de la coopération.

Malheureusement, un horizon commun n'a jamais créé spontanément et mécaniquement de la coopération, surtout entre des centaines de structures très hétérogènes dans leurs pratiques, leurs cultures et leurs niveaux de développement. Il faut se doter d'instances de décision, s'organiser, communiquer sans relâche, créer du lien, accepter la controverse. Beaucoup de structures vont s'y employer. En Bretagne, en Alsace, en région Centre ou en Mayenne, des réunions se multiplient et fédèrent des associations locales, membres de l'IRFS, qui jusque-là ne s'étaient jamais parlé. À échéance régulière, on s'échange des informations sur l'avancée des concurrents dans la région, sur la pose de conteneurs textile, sur des bonnes pratiques en matière de tri ou du suivi des per-

sonnes en insertion. Les ponts à créer entre les structures des différents réseaux sont innombrables.

Mais Le Relais France, pressé par l'économie classique, n'a pas envie de perdre plus de temps à discuter avec des petites associations gérées par des bénévoles qui ne comprennent souvent pas grand-chose aux contraintes du marché et dont les processus de décisions sont longs et complexes. Soit elles rentrent dans l'IRFS, soit elles sont contre Le Relais.

Aux 80 structures de Tissons La Solidarité et aux centaines de petits ateliers de tri du Secours Catholique, Le Relais propose alors de racheter leur appoint – qu'elles ne sont pas en capacité de trier. Le système tient un temps, puis commence à s'effriter sous la pression exercée par l'économie classique.

Et les associations constatent que les prix à la tonne fixés par Le Relais diffèrent sensiblement de l'une à l'autre... Sommé de s'expliquer devant les membres de l'IRFS sur ces variations, Le Relais reste vague : il évoque les distances à parcourir, la qualité du textile collecté (chez les riches le textile récupéré est de meilleure qualité que chez les pauvres), mais se refuse à toute clarification précise. Comme pour tout marché, se défend-il, un fournisseur ne présente jamais à ses clients la structure de ses prix.

Cet exemple, loin d'être anecdotique, illustre à quel point la logique de marché s'est insidieusement imposée dans les esprits et les pratiques du Relais ou des autres associations de recyclage du textile. Pour les petites associations, le cours de la fripe, fixé par la loi de l'offre et de la demande, fait office d'étalon, tandis que pour Le Relais il n'y a que des clients. La notion de « partenaire », avec qui on cherche des modes de relation moins brutaux que ceux du marché, lui est étrangère. Une redéfinition bien singulière de l'Économie sociale et solidaire, qui finit par se résumer à ses statuts juridiques (associations, coopératives, mutuelles)... Par conséquent, quand Le Relais, en chevalier blanc, en appelle à la solidarité entre acteurs de l'ESS, les associations le renvoient à ses propres contradictions : ses résultats, son mode de développement et son fonctionnement fortement centralisé ne sont-ils pas comparables à ceux d'une entreprise classique ?

De 2007 à 2011, le chiffre d'affaires du Relais a augmenté de 143% pour atteindre plus de 80 millions d'euros en 2011 – des résultats qui propulsent le groupe coopératif à des années-lumière des petites associations locales pour qui il est de plus en plus difficile de boucler un budget annuel à l'équilibre. Mais l'argent gagné sert à créer de l'activité et à détourner toujours plus de textile des poubelles : sur la même période, les investissements se sont accrus de 454%, les collectes de 53%, les emplois de 45% (Le Relais embauchait 1812 personnes en 2011). Un accord de participation permet de distribuer, les années fastes, une partie des bénéfices à parts égales aux salariés¹¹ et le rapport entre le plus haut et le plus bas salaire ne dépasse pas 1 à 3.

Beau tableau que malheureusement vient écorner une révélation du *Point* en juillet 2013. Le patron fondateur du Relais, Pierre Duponchel a monté à Dubaï une société de tri textile, Nord-Sud Expert, dont il détient en son nom propre 50% des parts. Or, les dirigeants n'y paient aucun impôt sur les bénéfices. En cette zone franche et paradis fiscal notoire, l'opacité sur les comptes est totale et la législation du travail inexistante. Selon Duponchel, cette plateforme de tri a été « *créée à des fins de commercialisation* » vers l'Asie. Dubaï

est en effet devenu le point de passage obligé pour accéder aux marchés asiatiques. De là à créer une structure de tri sur place... Mais, toujours selon l'intéressé, cette plateforme permettrait, en période de crise, d'assurer des débouchés économiques stables et, en période de forte croissance comme aujourd'hui, de trier du textile qu'on ne peut trier en France, faute de capacités logistiques suffisantes.

Pour certaines communautés Emmaüs et associations membres de l'IRFS, la révélation de ces pratiques est l'affaire de trop. D'autant qu'en face, les concurrents ne se gênent pas pour brouiller les frontières et tirer à boulet-rouge sur Le Relais. Sita monte une entreprise d'insertion, Rebonds, pour toucher l'éco-contribution tandis que d'autres opérateurs de l'économie classique se targuent de partenariats avec des associations et d'ainsi servir un objectif social...

Rénover le capitalisme

La trajectoire du Relais démontre que considérer l'ESS comme une nouvelle alternative au capitalisme relève d'une vision fautive et idéalisée. Au final, les aides de l'État qui ont contribué au développement de cette entreprise n'ont servi qu'à amoindrir les risques liés à la création d'un nouveau marché pour le capitalisme : la gestion et la réinjection des déchets dans l'économie de marché. Certes, répète Le Relais, la performance économique ne constitue pas une finalité,

mais un moyen de créer localement des emplois durables et non délocalisables destinés à des personnes en situation d'exclusion et peu qualifiées. Faut-il pour autant aller jusqu'à reproduire ce que le système économique porte en lui de plus néfaste : centralisation des décisions, forte hiérarchie, délocalisation de la production, productivité à outrance, prédation ?

Depuis plusieurs années désormais, le groupe fait de la Recherche et développement pour équiper ses conteneurs de dispositifs anti-pillage et anti-intrusion et se prémunir ainsi des « vols » perpétrés par les Roms. « *Mettre un policier devant chaque conteneur, c'est impossible. Déposer plainte, oui, nous l'avons déjà fait des dizaines de fois, mais il n'y a pas de suivi. Décourager ces personnes de vendre, c'est très compliqué*, explique Pierre Duponchel, président de l'association Le Relais. [...] *Aujourd'hui, nous avons besoin que police et justice nous aident*¹². »

Les pauvres seraient-ils la nouvelle plaie du Relais ? Pourtant, le textile que le groupe récupère dans ses conteneurs n'est-il pas à tout le monde, comme n'importe quel déchet ? Suffit-il qu'il soit déposé dans un conteneur Relais pour que ce dernier s'en juge le propriétaire exclusif ? Les Roms n'en ont-ils pas autant besoin que les personnes en insertion ? Bien sûr, dira Le Relais, « *les gens déposent leurs vêtements dans nos conteneurs pour les donner à Emmaüs et au Relais* ». Et faire fructifier les profits.

NOTES

1. L'Économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises adoptent des modes de gestion censément démocratiques et participatifs. Elles sont tenues d'encadrer strictement l'utilisation des bénéfices qu'elles réalisent : le profit individuel est proscrit et les résultats doivent être réinvestis. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

2. Société coopérative et participative.

3. Sorties vers l'emploi durable : CDI, CDD ou missions d'intérim de 6 mois et plus, stage ou titularisation dans la fonction publique et création d'entreprises. Sorties vers un emploi de transition : CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois, contrats aidés chez un employeur de droit commun. Sorties positives : formations pré-qualifiantes ou qualifiantes, embauches dans une autre Structures d'insertion par l'activité économique.

4. Responsabilité élargie du producteur (REP) Il existe aujourd'hui onze filières REP en France dans des secteurs variés : des voitures aux papiers en passant par les piles et les médicaments. Pour les textiles, linge de maison et chaussures (TLC), les metteurs sur le marché adhèrent et versent des contributions financières à Eco-TLC, l'éco-organisme de la filière textile. Ainsi, pour chaque pièce de TLC vendue, une éco-contribution allant de 0,10 à 0,50 euro selon la taille de la pièce, est payée par le metteur sur le marché et versée à Eco-TLC. Jusqu'en 2014, date de la renégociation du barème, Eco-TLC redistribue les fonds collectés aux opérateurs à hauteur de 69 euros la tonne triée, selon les conditions suivantes :

- Ils doivent trier plus de 70% des TLC qu'ils traitent hors valorisation énergétique, ce qui met hors-jeu les simples négociants de fripes, qui se contentent de collecter des TLC usagés et de les revendre tels quels, ou avec un tri partiel. Le but étant de ne pas générer un dispositif qui conduise à financer une collecte majoritairement destinée à la destruction, incinération ou enfouissement.

- La masse salariale des structures éligibles doit être composée d'au moins 15% de personnes en insertion.

5. La contribution s'applique aux TLC mis sur le marché français uniquement. Autrement dit, un opérateur, même français, triant du textile usagé collecté dans d'autres pays ne touchera pas l'éco-contribution. En revanche, des tonnes de textile sont collectées en France puis triées par des opérateurs slovènes ou lituaniens qui touchent l'éco-contribution, alors que les coûts de la main-d'œuvre y sont beaucoup plus faibles qu'en France.

6. Voir note précédente.

7. veolia-proprete.fr/chiffres-cles-2011.html

8. Klaus Schwab est le fondateur du World Economic Forum de Davos, rencontre annuelle des plus grandes puissances économiques et financières du monde (grands patrons et hommes politiques essentiellement), celles-là même qui promeuvent un modèle néolibéral socialement et écologiquement dévastateur.

9. Fondé en 1963 par un ancien vendeur de bibles, Bruce D. Henderson, le BCG est spécialisé dans l'analyse concurrentielle, les fusions acquisitions et la restructuration d'entreprises.

10. Les immigrés venus d'Asie y sont légion et offrent une main-d'œuvre bon marché et corvéable à merci. Rien n'indique que Nord-Sud Export ait recours à ces pratiques, mais l'absence de transparence entretient les soupçons.

11. Comme dans toute Scop, seule une partie des bénéfices, 50% au Relais, sont répartis entre les salariés. Les 50% restant sont réinvestis dans le groupe pour promouvoir son développement et la création d'emplois.

12. « Vols dans les conteneurs de collecte de vêtements : un casse-tête pour Paris ». *MetroNews*, 07/07/2014.